

## Rwanda : Analyse critique du rapport Mutsinzi sur l'attentat du 6 avril 1994

@rib News, 27/01/2010 Analyse du rapport Mutsinzi sur l'attentat du 6 avril 1994 contre l'avion présidentiel rwandais de Reytjens. Le rapport de la commission Mutsinzi a pour objet de montrer que l'avion du président Habyarimana n'a pas été abattu par le FPR, comme il a conclu l'instruction du juge français Bruguière, mais par des radicaux proches de la principale victime. Le rapport soulève nombre de questions importantes. Le comité Mutsinzi se targue de son impartialité mais tous les commissaires sont membres du FPR, ce qui le rend juge et partie. Ceci est très clair dès les premières pages et se confirme à travers l'ensemble du rapport, puisque l'enquête ne va que dans une seule direction, celle des extrémistes hutu, alors que les données mettant en cause le FPR sont systématiquement ignorées. Le comité dit avoir interrogé des centaines de témoins, mais la crédibilité de leurs déclarations est sujette à caution. Parmi ceux identifiés, des dizaines sont des membres de l'ancienne armée gouvernementale FAR ; entendus dans un contexte de crainte d'arrestation ou pire et sachant très bien ce que ceux au pouvoir voulaient leur entendre dire, leurs témoignages ne sont guère probants. De nombreux exemples dans le rapport montrent que la méthode employée par le comité n'est pas sans soulever de sérieuses réserves: celui-ci présente d'abord des hypothèses non prouvées comme des faits, et l'accumulation de ces « faits » permet ensuite de dégager la « vérité ». La conclusion à laquelle aboutit le comité ne trouve pas de fondement crédible dans les données qui se dégagent de l'enquête. Nous sommes dès lors aujourd'hui confrontés à deux « vérités » sur l'attentat : celle issue de Bruguière et celle du rapport Mutsinzi. Les deux indiquent des suspects, même s'ils sont différents, et constatent qu'un crime a été commis. La façon naturelle pour aborder un problème pareil est de mener un débat contradictoire devant une juridiction nationale. Il semble cependant que tant le Rwanda que la France, souhaitant normaliser leurs relations, soient entraînés à sacrifier l'exigence de justice à l'opportunité politique. Le peuple rwandais mérite mieux. Lire l'intégralité de l'Analyse du Professeur Filip Reyntjens